



## Taxe foncière plusieurs propriétaires

Par **Aylie Vey**, le 14/01/2018 à 12:43

Bonjour à tous,

J'ai une question qui me taraude depuis un moment. Mon père et mon oncle étaient propriétaires d'une maison familiale en indivision. Suite au décès de mon père, nous avons hérité de sa part par démembrement. Ma mère en usufruit, mon frère et moi en nu propriété. Mon oncle reste propriétaire à 50% en pleine propriété.

Lors du paiement de la taxe foncière, il nous a harcelé pour payer la moitié. Sous pression, nous avons cédé. Mais après quelques vérifications, il me semble que les nu propriétaires (donc mon frère et moi) n'ont pas à la payer. Sauf les usufruitiers et ceux qui ont la pleine propriété. Mon oncle étant propriétaire majoritaire, ne faut il pas appliquer une quote part selon le pourcentage qu'on a sur la maison?

Merci beaucoup pour vos réponses !